



MRC du  
**HAUT-SAINT-LAURENT**

Fonds de développement des territoires

## **Rapport annuel d'activités**

**Fonds de développement des territoires 2018-2019**

**MRC du Haut-Saint-Laurent**

**Adopté par la résolution 8565-11-19**

**27 Novembre 2019**

## Introduction

Le Fonds de développement des territoires (FDT) s’inscrit dans le cadre de l’entente relative au FDT conclue entre le Ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire (devenu le Ministère des Affaires municipales et de l’Habitation) et la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-Laurent en date du 14 septembre 2015 et modifié par l’Addenda # 1 à ladite Entente en date du 20 décembre 2016.

L’organisme affecte la partie du FDT que lui délègue le Ministre au financement de toute mesure de développement local et régional que prend l’organisme dans le cadre de l’Entente. Conformément à la résolution n° 8067-07-18 adoptée le 4 juillet 2018, les priorités sont (en lien avec les objets spécifiés à l’article 4 de l’Entente mentionnée ci-dessus) :

Priorités	Description des priorités d’intervention	Selon Entente FDT
1	Aménagement et développement du territoire	4 a)
2	Soutien au développement économique	4 c)
3	Fonds de soutien aux entreprises	4 c)
4	Développement social	4 d)
5	Mobilisation des communautés – Transport collectif (Taxibus)	4 d)
6	Développement rural – Accès au bénévolat	4 f)

Afin de mettre en œuvre le FDT, les deux politiques suivantes de la MRC du Haut-Saint-Laurent étaient toujours en vigueur pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019:

- La Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, adoptée par la résolution 7615-03-17 de mars 2017.
- La Politique de soutien aux entreprises (CLD du Haut-Saint-Laurent) de décembre 2015.

Cependant, en 2019, dans le cadre du cycle annuel du FDT, ces deux politiques ont été revues et mises à jour par l'adoption de deux nouvelles politiques comme suit :

- La politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie, adoptée par la résolution 8387-04-19 du 17 avril 2019.
- La politique de soutien aux entreprises, adoptée par la résolution 8478-09-19 du 11 septembre 2019.

Conformément aux dispositions des articles 11 et 13 de l'Entente FDT conclue entre le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, tel que mentionnée plus tôt, ces politiques ont été déposées sur le site web de la MRC et transmis à la direction régionale de la Montérégie du MAMH peu après leur adoption respective.

Le territoire d'application du présent rapport est constitué des 13 municipalités du Haut-Saint-Laurent : ville de Huntingdon, paroisse de Très-Saint-Sacrement, cantons de Dundee, Godmanchester et Havelock, ainsi que les municipalités d'Elgin, Franklin, Hinchinbrooke, Howick, Ormstown, Saint-Anicet, Saint-Chrysostome et Sainte-Barbe. Ce rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019.

Toute l'information concernant le FDT est disponible sur le site Internet de la MRC du Haut-Saint-Laurent au <http://mrchsl.com/developpement/developpement-des-territoires>

**Bilan des activités, par priorité d'intervention**

<b>Axes d'interventions</b>	<b>Nombre de bénéficiaires</b>	<b>Nombre d'intervenants</b>	<b>Montants prévus</b>	<b>Montants engagés</b>	<b>Soldes à verser</b>	<b>Dépenses d'administration</b>	<b>Montants rapportés à 2019</b>
<b>Priorité 1. Aménagement et développement du territoire – Objet de l'Entente : 4 a) - (page 6)</b>							
1.1. Adopter deux règlements modifiant le schéma d'aménagement révisé	13 municipalités	3 ressources soit : 1 aménagiste 1 technicien géomatique 1 adjoint législation	190 000 \$	190 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
1.2. Assurer la conformité des plans et le règlement d'urbanisme	13 municipalités	3 ressources soit : 1 aménagiste 1 technicien géomatique 1 adjoint législation					
1.3. Débuter les démarches pour le nouveau schéma d'aménagement et de développement (SAD)	13 municipalités	3 ressources soit : 1 aménagiste 1 technicien géomatique 1 adjoint législation					
<b>Priorité 2. Soutien au développement économique – Objet de l'Entente : 4 c) - (page 7-10)</b>							
2.1 et 2.2 Support technique au développement de l'entrepreneuriat (démarrage, formations) et Mise en œuvre de la Politique d'aide aux entreprises  Montant reporté de 2017-2018	Les entreprises du Haut-Saint-Laurent	4 (analyste, agent de soutien, agente tourisme, secrétaire)	266 920 \$	266 920 \$  1 834 \$	0 \$	0 \$	0 \$

2.3 Promotion du territoire – Fonds de développement touristique	2 entreprises touristiques : Les Amis de la réserve de faune et les Aventuriers de l'Archéologie	1 agente tourisme	70 000 \$	70 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Priorité 3. Fonds de soutien aux entreprises – Objet de l'Entente 4 c) - (page 11)</b>							
3. Effectuer la gestion du Fonds de soutien aux entreprises et la sélection des bénéficiaires de toute aide financière	Les promoteurs	1 analyste	20 400 \$	20 400 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Sous-total Priorités 2 et 3</b>			357 320 \$	359 154 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Priorité 4. Développement social – Objet de l'Entente 4 d) - (page 12-15)</b>							
4. Soutenir le développement social	30 organismes, 11 concertations 13 municipalités	1 (agent développement social)	130 000 \$	50 000 \$	0 \$	0 \$	80 000 \$
<b>Priorité 5. Mobilisation des communautés – Transport collectif (Taxibus) – Objet de l'Entente 4 d) - (page 15)</b>							
5. Faciliter le déplacement des citoyens du Haut-Saint-Laurent avec le transport collectif	Tous les citoyens du Haut-Saint-Laurent	1 (agent développement social); Répartiteur en transport collectif; Transporteur; Organismes communautaires; Municipalités locales	162 913 \$	162 913 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Priorité 6. Développement rural – Accès au bénévolat – Objet de l'entente 4f) - (page 16)</b>							
6. Développer un plan pour structurer la promotion et l'accès au bénévolat sur l'ensemble du Haut-Saint-Laurent	Tous les citoyens du Haut-Saint-Laurent	1 (agent développement social)	5 000 \$	5 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$
<b>Total</b>			<b>845 233 \$</b>	<b>767 067 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>80 000 \$</b>

En suivi au bilan sommaire des activités présentées ci-dessus, cette section vise à présenter en détails l'ensemble des activités réalisées pour chacune des priorités mentionnées ci-dessus :

### **Priorité 1 : Aménagement du territoire – Point 4 a) de l'Entente**

#### **1.1 Adopter deux règlements modifiant le schéma d'aménagement révisé**

- Tenue de consultations publiques et présentation aux élus de la MRC;
- Rédaction des projets de règlements, des avis de motion et des règlements;
- Adoption et entrée en vigueur des deux règlements.

#### **1.2 Assurer la conformité des plans et des règlements d'urbanisme des municipalités locales**

- Émission de 34 certificats de conformité relatifs aux règlements d'urbanismes locaux, entre le 1<sup>er</sup> avril 2018 et le 31 mars 2019;
- Production de trois avis à la CPTAQ relatifs à des d'infrastructures publiques;
- 1 rencontre du comité consultatif agricole a été organisée;

#### **1.3 Débuter les démarches pour la révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC**

- Organisation d'une base de données sur les demandes d'autorisations à la CPTAQ pour le territoire de la MRC;
- De l'information statistique et géographique a été recueillie à l'égard du territoire de la MRC;
- Organisation d'une base de données géomatiques;
- Collecte de données à jour sur les activités agricoles pratiquées sur le territoire de la MRC.

## **Priorité 2: Soutien au développement économique (CLD du Haut-Saint-Laurent et MRC du Haut-Saint-Laurent) – Point 4 c) de l’Entente**

Le territoire du Haut-Saint-Laurent:

- Compte environ 730 entreprises ainsi qu’environ 570 entreprises agricoles;
- Comprend trois zones industrielles (Saint-Chrysostome, Franklin et Ormstown) et un parc industriel de plus grande importance (Huntingdon). Les municipalités du territoire disposent de terrains industriels vacants d’une superficie d’environ 23,5 millions de pi<sup>2</sup>;
- Bénéficie d’un potentiel agricole et agroforestier important;
- Se distingue par une présence du secteur de la transformation bioalimentaire.

Le Haut-Saint-Laurent est un territoire offrant un fort potentiel de développement économique. Bien entendu, les secteurs agricoles et touristiques sont des secteurs d’activités économiques dominants dans la région et sont prioritaires.

La responsabilité du développement économique a été dévolue aux municipalités régionales de comté (MRC) par le Gouvernement du Québec, au cours de l’année 2015. Ainsi, le 26 novembre 2015, la MRC confiait au CLD le mandat de travailler au développement économique du Haut-Saint-Laurent. En suivi au positionnement stratégique convenu au cours de l’année 2018 et depuis la cessation des activités en CLD en octobre 2018, la MRC du Haut-Saint-Laurent assume désormais elle-même les obligations qui relevaient du Centre local de développement, conformément à la résolution n° 8129-09-18 adoptée le 12 septembre 2018). Aussi, compte tenu qu’au cours de la période couverte par ce rapport annuel des activités ont été réalisées sous la responsabilité successive de chacune de ces deux institutions, le présent rapport référera conjointement à la dénomination de celles-ci tout au long de son contenu.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 mars 2019, le CLD et la MRC du Haut-Saint-Laurent ont soutenu des entrepreneurs notamment pour l’octroi des prêts du Fonds local d’investissement (FLI) et le volet « Soutien aux Travailleurs Autonomes » d’Emploi Québec. Au cours de l’année, plusieurs entreprises ont été épaulées par le CLD et la MRC que ce soit pour un démarrage ou une consolidation. L’organisation de formations offertes aux entrepreneurs a été maintenue jusqu’en juillet 2018.

Les mandats de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) du Haut-Saint-Laurent en matière de développement économique sont les suivants :

- Gérer un guichet multiservices en matière d’entrepreneuriat;
- Développer l’entrepreneuriat local incluant l’économie sociale;
- Agir en tant que comité consultatif pour le Centre local d’emploi (CLE);
- Travailler au développement économique de la MRC en concertation avec les acteurs locaux et régionaux;
- La promotion du territoire comme destination résidentielle et touristique.

## **2.1., 2.2. Support technique au développement de l'entrepreneuriat (démarrage, formations) et mise en œuvre de la Politique d'aide aux entreprises**

### **Soutien aux travailleurs autonomes**

Emploi Québec, pour le Centre local d'emploi (CLE) du Haut-Saint-Laurent, mandate le CLD et la MRC pour l'analyse, la recommandation et le suivi des projets d'entreprises initiés par des entrepreneurs éligibles à la mesure « Soutien aux Travailleurs Autonomes ».

En 2018-2019, ce sont 9 entrepreneurs qui ont pu créer leur propre emploi. L'effet de levier de cette mesure a permis la création de 10 emplois dans la région.

### **Formation aux entreprises**

Un des mandats du CLD consistait à mettre en œuvre des mesures visant à améliorer les compétences des entrepreneurs au sein des entreprises de son territoire. La formation contribue à la survie des entreprises. Le passage des cinq premières années de la vie d'une entreprise est crucial. Cette activité était retenue comme une priorité pour le CLD du Haut-Saint-Laurent.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2018 au 31 juillet 2018, ce sont 23 entrepreneurs ont participé à différentes formations.

### **Fonds local d'investissement (FLI)**

En 2018-2019, plusieurs entreprises ont fait appel au Fonds local d'investissement pour la création, l'expansion ou le transfert d'entreprises. 6 projets ont été déposés et acceptés au cours de cette période.

### **Autres soutiens aux entreprises**

Le CLD et la MRC ont accompagné des entrepreneurs dans la préparation et la présentation de leur dossier lors d'événements importants en 2018-2019. Lors du Concours Québécois en entrepreneuriat, 5 entreprises ont présenté leur candidature, dans le cadre duquel le personnel du CLD et de la MRC, respectivement, ont notamment appuyé les entrepreneurs tout au long du processus.



### 2.3. Promotion du territoire

La promotion touristique et ses priorités ont été dévoilées mi-janvier lors de la planification de la saison 2018-2019.

Les initiatives clés réalisées au cours de cette période ont été:

- Mise à jour du guide touristique (10 pages en plus et 20% de contenu photo supplémentaires) et du guide gourmand;
- Diffusion d'une infolettre mensuelle;
- Tenue du kiosque d'information touristique de Huntingdon avec embauche d'étudiants pour l'été;
- Concours estival pendant dix semaines : chaque semaine un certificat cadeau de 50 \$ échangeable chez différents partenaires touristiques;
- De nouveaux parcours pour les adeptes de vélo avec l'application Bike Map sur le site web de Tourisme Haut-Saint-Laurent.

Le guide touristique, imprimé en 17 000 copies (versions française et anglaise), répertorie plus de 160 entreprises au travers de huit catégories d'activités :

- Agrotourisme
- Activités culturelles
- Activités plein air
- Boutiques artisanales
- Évasion détente
- Évènements
- Où dormir
- Où manger

Le CLD a piloté plusieurs projets visant à promouvoir la région lors d'événements nationaux :

- à Montréal (Salon de la moto – 35 000 personnes, Salon du V.R – 35 000 personnes, Salon Aventure et plein air – 20 000 personnes)
- à Québec (Salon de la moto – 35 000 personnes)

Ce sont 8 000 copies du guide touristique qui ont été distribués lors de ces événements.

Des retombées économiques importantes ont découlé de ces salons avec de nombreux contacts par des groupes de cyclistes et de motocyclistes qui ont voulu des renseignements supplémentaires pour des parcours personnalisés dans la région.

La promotion du Haut-Saint-Laurent a été également possible grâce à l'embauche de cinq étudiants, préposés à l'information touristique durant la période estivale. Ils ont participé à différents événements locaux : le Festival du maïs de Saint-Anicet, le Festival équestre de Godmanchester et la Foire d'Huntingdon et assuraient une présence quotidienne au kiosque de la municipalité d'Huntingdon, rue Châteauguay.

Ils ont distribué les guides touristiques et ont donné toutes les informations pertinentes aux touristes venus visiter la région.

Trois points d'informations touristiques sont présents dans le Haut-Saint-Laurent: le premier au kiosque de la municipalité d'Huntingdon rue Châteauguay, le second dans les locaux de la Société Historique de Saint-Anicet et le dernier au lieu Historique National de la Bataille-de-la-Châteauguay.

Appui dans le cadre du Fonds de développement touristique : Les Aventuriers de l'Archéologie (site Droulers) et les Amis de la réserve de faune du Lac-Saint-François.

### Priorité 3. Fonds de soutien aux entreprises – Point 4 c) de l'Entente

Grâce aux fonds accordés par la MRC via le Fonds de développement du territoire, celle-ci a mis sur pied une politique de soutien au démarrage d'entreprise. Cette mesure s'adresse à tout promoteur désireux de démarrer une entreprise – privée ou collective – sur le territoire du Haut-Saint-Laurent en 2018-2019, elle aura permis la création de 6 entreprises et de 7 emplois.

Entreprise	Promoteur	Fonds de soutien aux entreprises	Coût total du projet	Création d'emplois
Bureautika	Anick Moreau	1 100 \$	5 500 \$	1
Resto Chez Anick	Anick Lefebvre	6 000 \$	18 932 \$	2
Boiserie M.S	Mathieu Sutherland	3 530 \$	14 015 \$	1
Comptabilité et gestion Nadia Barrière	Nadia Barrière	1 000 \$	3 898 \$	1
SR Finition et rénovation	Sylvain Renaud	3 770 \$	18 850 \$	1
Construction A Larocque Inc	Anthony Larocque	5 000 \$	59 030 \$	1
<b>Total</b>		<b>20 400 \$</b>	<b>120 225 \$</b>	<b>7</b>

## **Priorité 4. Développement social – Point 4 d) de l’Entente**

### **Actions Haut-Saint-Laurent (Comité territorial en développement social)**

#### Forum en développement social

L’agente en poste a organisé, avec le soutien d’un comité, le 2<sup>e</sup> Forum en développement social de la MRC du Haut-Saint-Laurent qui s’est déroulé le 17 avril 2018. Il y a eu 90 participants, représentant plus de 50 organisations. Le comité «Santé, bien-être, saines habitudes de vie et sécurité alimentaire» a été modifié pour deux comités, soit «Sécurité alimentaire» et «Coordination, accessibilité et promotion des services (CAPS) et l’ajout du comité «Transport».

#### Révision et mise en œuvre du Plan de développement social

L’agente en poste a soutenu les comités dans la révision du Plan et a continué les démarches de suivi de la mise en œuvre du Plan de développement social et ses représentations au sein des divers comités d’Actions Haut-Saint-Laurent.

#### Gouvernance

- Rencontres du comité de coordination (6 rencontres)  
Ces rencontres ont pour but le suivi de la mise en œuvre du Plan de développement social et sur l’identification des enjeux d’ordre prioritaire. Elles réunissent divers acteurs (MRC, CDC, commissions scolaires, organismes communautaires, CISSS).
  
- Mise en œuvre du Plan de développement social  
Le Plan de développement social comporte 7 volets d’intervention. En conformité avec le modèle de gouvernance, 7 comités de travail ont été mis en place. L’Agente de soutien au développement social assiste, participe aux réunions de ces comités et en anime certains. Voici un aperçu du travail réalisé par ses différents comités.

Enjeux spécifiques	Réalisation des actions du Plan de développement social au 31 mars 2019
Réussite éducative et sociale	<p>Allocation des sommes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (mise en valeur de la lecture et persévérance scolaire). Trois projets financés :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Les capsules du programme 1.2.3 (Une Affaire de famille);</li> <li>2) Littéraktion (Une Affaire de famille);</li> <li>3) Check in Check out (Maison des jeunes de Huntingdon);</li> <li>4) My school from the beginning (Centre de ressources familiales).</li> </ol> <p>Journées de la Persévérance scolaire. Demande à Famille Québec – Éveil à la lecture. Présence au lancement du Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire Vallée des Tisserands. Portrait des initiatives en réussite éducative et sociale. Nouveau plan en réussite éducative et sociale. Création du sous-comité de travail Transition 1. 4 rencontres de comité.</p>
Sécurité alimentaire	<p>Plan de communication, conceptualisation du logo et des outils promotionnels et préparation du lancement officiel du projet Récupérer, conditionner et transformer pour mieux manger. 4 rencontres de comité.</p>
Coordination, accessibilité et promotion des services	<p>Présentation du service 211, projet de référencement bilingue en ligne pour le Haut-Saint-Laurent sur La Boussole du Centre d'actions bénévoles de Salaberry-de-Valleyfield, projet de bonification des Soirées Communau-T et d'utilisation des Soirées Communau-T comme vecteur de mobilisation citoyenne. 3 rencontres de comité.</p>
Développement du territoire, Économie locale et Tourisme	<p>Veille sur les avancées du service Internet haut débit.</p>
Sport, Loisir et Culture	<p>Page Facebook Sport Loisir Culture.</p>
Logement	<p>Recensement des trajectoires d'intervention visant la réduction des inégalités sociales, des bonnes pratiques en développement de logement social et abordable et en réglementation sur la salubrité des logements. Étude sur le logement social (2 rencontres). Comité continuum de service en itinérance (2 rencontres). 5 rencontres de comité.</p>
Transport	<p>Planification stratégique en transport collectif en milieu rural (4 rencontres). 5 rencontres de comité.</p>

## Concertations

### 1. Concertation Horizon

L'agente de soutien au développement social participe aux rencontres de la Concertation Intégrée en Développement social (Concertation Horizon). L'implication permet à l'Agente de se familiariser avec les démarches en cours dans les autres MRC de la région (Roussillon, Jardins-de-Napierville et Beauharnois-Salaberry) et à travailler avec des partenaires régionaux intersectoriels.

#### 1.1. Table des partenaires (5 rencontres + Forum en réussite éducative et sociale)

Participation de l'Agente à la table intersectorielle en développement social et réussite éducative.

Le 11 mars : forum sur la réussite éducative et sociale tenue dans la MRC des Jardins-de-Napierville.

#### 1.2. Rencontre des Agents de soutien en développement social (5 rencontres)

Rencontre de préparation à la table des partenaires et échange d'information entre les agents des MRC couverts par Concertation Horizon

#### 1.3. Rencontre du comité sous régional pour l'Alliance de la solidarité de l'ouest de la Montérégie (3 rencontres)

Rencontre de préparation à la table des partenaires et échange d'information entre les agents des MRC concernés.

#### 1.4. Rencontre du comité de coordination transitoire (1 rencontre)

Un mandat a été confié aux 5 agents territoriaux de Concertation Horizon d'agir à titre de coordination transitoire et de faire des propositions sur le mode de gouvernance de Concertation Horizons.

### 2. Tables de concertation – Haut-Saint-Laurent

L'agente a participé à quelques rencontres de tables de concertation présentes sur le territoire : Table aînés et Réseau 0-5 (Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle et Enquête québécoise sur le parcours préscolaire des enfants à la maternelle).

### 3. Gala Vision Bénévolat

L'agente siège sur le comité organisateur du Gala Distinctions bénévoles. 4 rencontres du comité ainsi que participations à la soirée du 19 avril 2018 (soirée de reconnaissance à l'action bénévole sur le territoire du Haut-Saint-Laurent).

#### 4. Gala Jeunesse rurale

L'agente a participé en soutien et à la promotion de l'événement.

#### 5. Comité organisateur des Soirées Communau-T –

6 rencontres de comité et 3 événements (celui de février 2019 ayant été annulé à cause d'une tempête de neige) 24 avril 2018 (Sainte-Barbe), 16 octobre 2018 (Godmanchester) et 4 décembre 2018 (Saint-Anicet).

### **Priorité 5. Mobilisation des communautés – Transport collectif (Taxibus) – Point 4 d) de l'Entente**

5.1 Révision des modalités du service du Taxibus et mise en place de solutions transitoires afin de maintenir le service en place.

5.2 Les rencontres : 5 rencontres de travail (13 élus, Directeur Général, personne-ressource)

5.3 Mise en place des mesures de redressement (révision des contrats, etc.)

5.4 Révision et réimpression des outils promotionnels (site internet, dépliants, etc.)

5.5 Démarches entreprises avec la MRC de Beauharnois-Salaberry pour développer un mandat d'évaluation, de diagnostic, de recommandations et de planification quinquennale en transport collectif en milieu rural (recherche de firmes de consultants et de financement, rédaction d'un appel d'offres et des demandes au programmes du MTQ et du FARR, etc. - 2 rencontres)

5.6 Une partie des frais opérationnels (contrats de répartition et transport de personnes par taxi) du service de transport collectif-Taxibus.

## Priorité 6. Développement rural – Accès au bénévolat – Point 4f) de l'Entente

Soirée de reconnaissance en bénévolat.

Vitrine en hommage aux grands gagnants de 2016 à ce jour.

Service de référencement entre les bénévoles et les organismes.